Zeitschrift: Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse

Herausgeber: Radgenossenschaft der Landstrasse; Verein Scharotl

Band: 13 (1988)

Heft: 4

Rubrik: Ancienne gravière "Ebnet", commune politique d'Elgg ZH

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Suite de l'article : "Les tziganes, des gens comme nous!"

sous le Jordanweier au bord de la très fréquentée Eymattstrasse — la nouvelle patrie de Yenish à l'ouest de Berne fera encore discuter.

L'assemblée était à la fin pourtant unanime sur le fait que quelque chose doit se passer. "Plus les discussions se prolongent, plus nous devons attendre. Ce n'est pas un problème financier, mais humain Faites enfin quelque chose!" Cet appel de Sonja Minster, qui grâce à l'intervention des autorités citadines et d'un comité d'action a trouvé avec sa famille une place définitive au camping du TCS à Eymatt, a été vivement applaudi.

Commune politique d'Elga ZH

Ancienne gravière "Ebnet"

L'ancienne gravière "Ebnet" est mise à la disposition du peuple nomade (Yenish) comme place de passage aux canditions suivantes :

- 1. Les usagers de l'ancienne gravière doivent respecter la partie enclose, qui est zone de protection de la nature
- 2. Il est permis de camper seulement sur la surface prévue à cet effet
- 3. La durée d'utilisation s'étend de mars à novembre seulement
- 4. La durée de séjour est de un mois (= durée de la patente). La prolongation de la durée de séjour n'est pas possible. Ceci pour favoriser une rotation naturelle des usagers.
- 5. Les usagers sont au courant des dangers de pollution de l'eau sur un terrain meuble et se comportent avec les précautions nécessaires.
- 6. Les usagers de l'ancienne gravière respectent l'ordre. Les ordures pour l'incinération peuvent être déposées dans des sacs ou autres emballages pour le ramassage qui a lieu le mercredi matin près de l'usine de dépuration à la Schneiterstrasse. La place de dépôt pour le vieux fer est près de la Werkgebäude Elgg, celle pour les boîtes, l'aluminium et le verre derrière la propriété "Flora" à la Bahnhofstrasse 29.
- 7. La police cantonale a le devoir de contrôler l'identité des usagers de l'ancienne gravière. Ceux-ci n'ont pas besoin de s'annoncer au contrôle des habitants de la commune.
- 8. Ce règlement pour les usagers a été rédigé en accord avec la Radgenossenschaft et tient compte des besoins et des désirs du peuple nomade.
- 9. La commune d'Elgg, en tant que propriétaire de la place de passage, se réserve le droit d'éconduire les personnes qui ne respectent pas le règlement pour les usagers.